

INCIDENCES DE L'INDUSTRIALISATION A MOSTAGANEM

Rôle d'un groupement diversifié d'industries dans l'évolution d'une ville moyenne du Tell Oranais en particulier de sa composition démographique.

Par B. SEMMOUD - Université d'Oran

I N T R O D U C T I O N

Les implantations industrielles sont conditionnées par une série de facteurs. Elles ont besoin d'espace, d'eau, d'hommes et d'infrastructures productive et sociale. La réalisation et le fonctionnement des unités peuvent se ressentir de ces facteurs qui varient selon les conditions historiques, géographiques et le seuil de développement ou de sous développement atteint par les lieux d'implantation.

Par sa situation géographique, Mostaganem dont la population en 1977 s'élève à 92077 habitants (1) tient une place particulière eu égard au processus d'industrialisation. Elle n'est ni un pôle côtier à industrie de base dominante tel qu'Arzew, Skikda ou Annaba, ni une ville intérieure dont les industries d'intégration sont d'implantation récente telle que Sidi-Bel-Abbès, Sétif ou encore Tlemcen.

Alors que Sidi Bel-Abbès se plaçait dans l'orbite d'Oran, Mostaganem contrôlait une vaste région qui échappait dans plusieurs domaines à l'emprise de la métropole régionale.

Chef-lieu d'une trop vaste wilaya réduite depuis 1974, Mostaganem est le débouché naturel d'une vallée, celle de Chelif qui s'est fortement peuplée au fur et à mesure de sa mise en valeur par l'irrigation. Elle est aussi l'exutoir de la « misère » des montagnes qui encadrent celle-ci: le Dahra au Nord, les Béni-Chougrane au Sud et au delà les hautes plaines oranaises. Elle est aussi un port, le seul port de la façade littorale oranaise qui par sa fonction diversifiée peut prétendre à une comparaison avec celui d'Oran, voire même à la concurrencer. Les autres ports sont en effet des ports spécialisés, Arzew pour les hydrocarbures, Béni Saf pour le minerai de fer, Ghazaouet pour le lingot de zinc et le cadmium, la pêche étant une activité commune à l'ensemble des ports occidentaux avec des niveaux de développement ou plutôt de régression différents. L'embryon industriel qu'abrite Mostaganem en 1970 n'est certes pas comparable à celui d'Oran mais il est appréciable, comparé au vide qui sévit alors dans des villes intérieures telles que Tiaret, Mascara, Sidi-Bel-Abbès et Saïda. Depuis, Mostaganem ne semble pas avoir bénéficié d'un développement industriel à la mesure de son infrastructure : un groupement diversifié d'unités dont deux modestes, la raffinerie SOGEDIA, l'unité de confection SONITEX et une importante, le complexe papetier SONIC. On ne peut ainsi associer le nom de Mostaganem à un type d'industrie comme c'est le cas de Sidi-Bel-Abbès (Sonelec récepteurs radio, téléviseurs) ou de Tlemcen (Sonelec téléphone).

La faiblesse relative des créations d'emplois - 1460 à la fin de 1977 pour plafonner à 1800 en 1979, deux fois l'emploi industriel en 1970 - ainsi que la nature non sophistiquée des industries implantées ne laissent pas prévoir - comme à Sidi-Bel-Abbès ou Tlemcen - un puissant appel de force de travail de l'extérieur. Qu'en est-il réellement ?.

L'objectif de ce travail est d'apprécier les effets d'implantation de ce groupement sur Mostaganem en l'occurrence la mutation de ses fonctions urbaines et particulièrement la modification de sa composition démographique en approchant le plus finement possible les mouvements migratoires qui en ont résulté.

I. MOSTAGANEM A LA VEILLE DE L'INDUSTRIALISATION

Au moment où démarrent les chantiers des trois unités, Mostaganem est soumise à un sous emploi endémique, dû à la faiblesse des activités industrielles et au gonflement démesuré de la ville par l'immigration rurale doublé d'un départ d'urbains - moins important toutefois qu'à Sidi-Bel-Abbès - vers des pôles tels qu'Alger et Oran.

1 - Emploi et activités industrielles

En 1966, le taux d'activité est faible (2). Sur une population en âge d'activité de 30716, à peine 13645 sont occupés ou candidats à un emploi soit 44,5% du fait de l'exclusion des femmes du monde du travail, le taux masculin s'élevant à 80%. Le taux de chômage est élevé : 30,5% soit 4166 personnes en chômage ou en quête de leur premier emploi pour une population active de 13645. En incluant les occupés âgés de moins de 15 ans, la population occupée atteindrait à peine 9537 pour une population totale de 62575. Un occupé a 6,5 personnes à sa charge. Le taux d'emploi déjà réduit est amenuisé par le sous emploi : une tranche non négligeable de ces occupés est employée dans des activités saisonnières, irrégulières ou dont la rémunération est médiocre.

En 1970, cette situation ne semble pas s'être modifiée. Au cours de cette année, l'office national de la main d'œuvre (ONAMO) de Mostaganem reçoit en moyenne 310 demandes d'emploi par mois. Les demandes d'émigration à l'étranger sont nombreuses. Sur les 979 demandes d'émigration formulées au niveau de la Daïra de Mostaganem, 519 sont le fait des habitants de la ville (3). L'insuffisance du secteur industriel est en partie responsable de cette situation.

A la veille du premier plan quadriennal, le seul véritable équipement industriel étatique est celui hérité de la période coloniale : les unités SN.SEMPAC, la S.N.T.A. et l'unité de boissons gazeuses et alcoolisées alors autogérée qui emploient à peine 412 travailleurs. Les seules créations sont l'atelier de confection de la SO.NA.C créé en 1965 et un silo de sucre édifié dans le fort de Mostaganem dans

le cadre du préplan et qui ne peut être qualifié de réalisation industrielle. Malgré le code des investissements, le secteur privé ne développe pas cette activité à Mostaganem. Il lui préfère Oran, aux infrastructures plus développées et plus rodées et un marché plus fourni. 18 projets sont agréés par la commission d'investissements entre 1966 et 1969 pour la commune de Mostaganem, soit un investissement global de 4,1 millions de DA; Oran aura bénéficié simultanément de 133 projets évalués à 67,8 millions de DA. Il s'agit principalement de petits ateliers de confection et de petits unités de transformation ou de conditionnement de produits alimentaires, peu exigeants en qualification et employant, dans la majorité des cas, un effectif tellement réduit (autour de 10 travailleurs et dépassant très rarement la trentaine) que leur classement dans le secteur industriel paraît contestable. Dispersés à travers la ville, ils sont abrités par des caves ou d'anciens locaux industriels. Les seules unités industrielles privées notables sont alors la SAFAC (Société algérienne de fabrication des articles chaussants) et la Cie africaine d'accumulateurs employant respectivement 150 et 80 travailleurs. Qu'il s'agisse du secteur étatique ou du secteur privé, la ville procède à la transformation élémentaire de certains produits agricoles (blé, raisin, olives...) drainés de l'arrière-pays (Ténès, Oued-rhiou, Tiaret, Relizane, Frenda, Saïda) ou au conditionnement de produits alimentaires reçus par le port (café, sucre, épices...). Mostaganem produit alors d'abord pour sa propre consommation, prolongeant à ce niveau la fonction qui lui était assignée pendant la colonisation. Une partie de la production est redistribuée dans l'arrière-pays fournisseur et particulièrement les agglomérations urbaines. Il en est de même du port qui continue à assurer la fonction qui était la sienne avant l'indépendance. Hormis l'importation de quelques machines ou de la matière première nécessitée par les nouvelles unités privées implantées, le port assure d'une part l'exportation des produits agricoles (vin, agrumes...) drainés d'une vaste région englobant les wilayat de Mostaganem, de Mascara, de Tiaret et une partie de la wilaya d'El-Asnam et d'autre part l'importation de produits destinés à l'agriculture (semences, engrais) et de biens de consommation. La permanence de cette fonction portuaire est due à «l'immobilisme» des fonctions aussi bien de Mostaganem que des agglomérations intérieures telles que Oued-Rhiou, Mascara, Saïda, et Tiaret encore moins sollicitées par les implantations industrielles privées parce que ne présentant pas d'infrastructure accueillante.

En intégrant les unités de matériaux de construction, les unités industrielles qui fournissent l'agriculture en produits divers, l'effectif industriel, non compris l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics, se situe en 1970 autour de 1000 pour une population occupée minimale de 10.000 soit 10%. Les activités industrielles étant très réduites et le secteur primaire relativement peu représenté (18% en 1966), Mostaganem se présente en 1970 comme une ville à fonction tertiaire hypertrophiée. Plus de la moitié de la population occupée est employée dans des activités administratives, commerciales et artisanales.

Telle est la situation dans une ville qui ne s'est accrue entre 1954 et 1966 que de 5000 habitants et qui a en réalité presque doublé sa population algérienne après le départ, en 1962 de sa forte colonie européenne qui s'élevait à 19200 en 1954.

2 — Mostaganem, exutoir de l'exode rural

Débouché des produits agricoles des riches plaines de son vaste arrière-pays, Mostaganem se présente aussi comme un exutoir de l'exode d'une population nombreuse provenant des zones surchargées de ce même arrière-pays et aux possibilités agricoles très limitées. D'après un sondage à l'Etat Civil sur l'origine des parents d'enfants nés en 1968 à Mostaganem (4), plus de la moitié des habitants de la ville (54%) n'y sont pas nés. Une très faible proportion (5,4%) provient des communes proches : Stidia, Aïn-Nouissy, Hassi Mamèche, Mesra, Kheïr-Dine. Situées sur les terroirs agricoles riches du plateau de Mostaganem, ces communes retiennent leurs populations. Les domaines autogérés à cultures spéculatives fortes employeuses de main d'oeuvre y côtoient une paysannerie viticole et maraîchère dynamique qui a su, par l'intensification culturale sur de petites exploitations familiales, créer un équilibre eu égard au croît démographique. Presque le tiers de la population mostaganémoise est originaire du reste de la wilaya de Mostaganem et de la wilaya de Mascara non compris la Daïra de Sig et les deux communes occidentales de la Daïra de Mohammadia tournées plutôt vers Oran-Arzew. Ce sont en fait les Béni Chougrane et particulièrement le Dahra qui ont fourni l'essentiel de ces migrants. Il s'agit de zones montagneuses surchargées de population et dont l'agriculture a connu une dégradation au niveau des structures agraires et des systèmes de cultures qui a rompu un équilibre agricole déjà fragile au départ. Le Dahra est d'ailleurs alors un des principaux foyers de l'émigration algérienne à l'étranger. Le reste, soit 16%, provient des autres régions algériennes particulièrement les wilayat de Tiaret, de Saïda et la partie occidentale de la wilaya d'El-Asnam. Des villes qu'Oran, Tlemcen, Alger, Sétif, Miliana, Constantine entrent en 1968 pour très peu dans la composition démographique de la ville. Elles ont fourni principalement une partie de l'encadrement qu'exige la ville de par son importante fonction administrative (wilaya contrôlant un vaste espace administratif), financière, judiciaire, sanitaire et culturelle (hôtel des finances, tribunal, lycées...).

Quant à la population rurale immigrée, elle s'emploie soit dans des chantiers de bâtiment et de travaux publics soit dans des activités marginales (tertiaire primitif) ou encore utilise Mostaganem comme tremplin pour émigrer à l'étranger.

Avec la permanence d'un exode qui s'est toutefois ralenti, cette surcharge démographique devient un goulot d'étranglement pour la ville après l'arrêt officiel de l'émigration à l'étranger tant au niveau de l'emploi malgré un léger soulagement apporté par le démarrage des chantiers des usines programmées, qu'au niveau de l'infrastructure d'accueil et notamment du patrimoine immobilier hérité d'une minorité coloniale qui n'entraînait finalement que pour le tiers dans la composition démographique de l'agglomération. Dès 1970, Mostaganem connaît une crise de logement aigue que viennent exacerber l'implantation de l'Institut de Technologie Agricole et l'utilisation de la ville comme résidence pour une partie non négligeable des travailleurs du pôle industriel d'Arzew situé à 45 km à l'Ouest (5).

A la surcharge démographique vient s'ajouter une pénurie relative de qualifications au niveau de la population adulte :

Niveau scolaire atteint par la population adulte masculine en 1966.

- N'ont jamais fréquenté l'école :	9068	57,7%
- Ecole primaire :	4793	30,5%
- C.E.T., lycée technique :	240	1,52%
- Collège et lycée modernes :	1487	9,46%
- Enseignement supérieur et assimilés :	128	0,81%

Dans une ville qui s'apprête à recevoir, selon les prévisions, 1200 emplois industriels dont une proportion non négligeable sur des postes qualifiés, les « disponibilités » de main d'oeuvre en qualifications techniques sont très insuffisantes et déjà utilisées dans d'autres secteurs.

L'examen de la population scolarisée totale en 1966 révèle une situation légèrement inversée :

- Alphabétisés :	214	1,5%
- Ecole primaire :	11.906	83,9%
- C.E.T., lycée technique :	392	02,8%
- Collège et lycée modernes :	1.618	11,4%
- Enseignement supérieur et assimilés :	60	0,4%

Outre l'effort gigantesque consenti dans la scolarisation primaire, l'enseignement technique acquiert une relative importance. Il n'en reste pas moins que c'est l'enseignement général qui domine au niveau de la formation moyenne et secondaire, tendance qui va s'accroître avec la suppression des collèges d'enseignement technique qui avaient l'avantage de former des éléments directement opérationnels sur des postes d'ouvriers professionnels voire de contremaîtres après une formation en cycle technique professionnel.

L'inadéquation entre les profils de formation et les exigences de la nouvelle industrie en matière de qualifications va amener les unités non seulement à assurer la formation des recrutés sur des postes précis mais à organiser aussi un cycle de formation complet. Elle est donc à l'origine de charges financières supplémentaires et de mobilisation d'énergie pour les nouvelles unités au cours de leur réalisation et de leur mise en production.

Cinq ans plus tard, au moment du démarrage des chantiers des unités industrielles programmées, on est en présence de deux types de population : l'une en grande partie analphabète ou à formation générale et sous employée ou employée essentiellement dans des activités tertiaires, l'autre jeune et ayant pour partie bénéficié d'une formation technique favorisante.

II - LES CONDITIONS DE L'INTERVENTION DE L'INDUSTRIE

10 - Les implantations industrielles Planche n° 1.

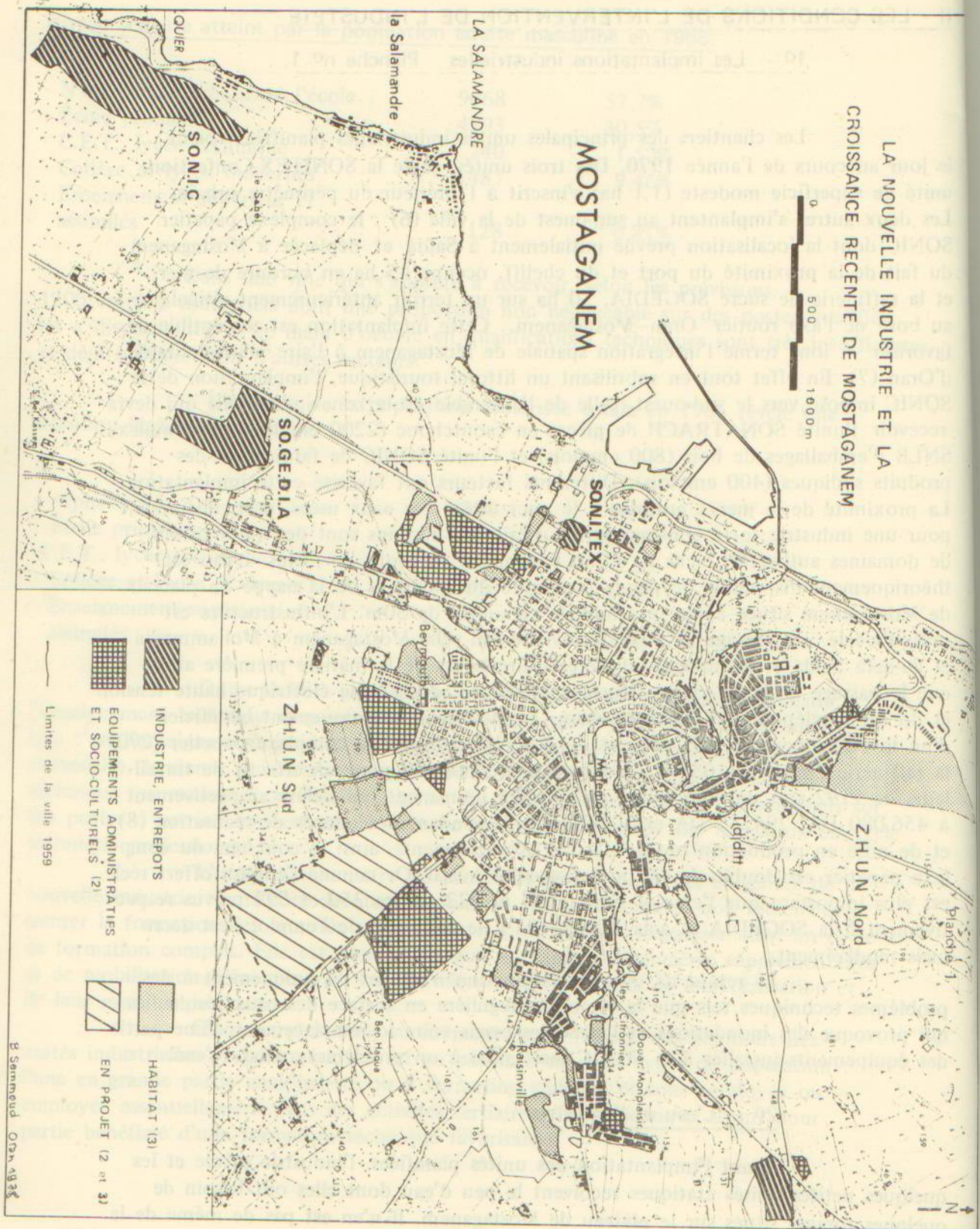
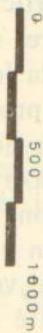
Les chantiers des principales unités industrielles planifiées voient le jour au cours de l'année 1970. Des trois unités, seule la SONITEX-Confection, unité de superficie modeste (1,1 ha) s'inscrit à l'intérieur du périmètre urbain. Les deux autres s'implantent au sud-ouest de la ville (6) : le complexe papetier SONIC dont la localisation prévue initialement à Saïda et déplacée à Mostaganem du fait de la proximité du port et du cheliff, occupe 45 ha en bordure de mer, et la raffinerie de sucre SOGEDIA, 10 ha sur un terroir antérieurement viticole au bord de l'axe routier Oran-Mostaganem. Cette implantation est susceptible de favoriser à long terme l'intégration spatiale de Mostaganem à l'aire métropolitaine d'Oran (7). En effet tout en subtilisant un littoral touristique, l'implantation de la SONIC impose, vers le sud-ouest, celle de l'ensemble de la zone industrielle qui devra recevoir l'unité SONATRACH de pièces en caoutchouc (2200 emplois), le complexe SNLB d'emballages de bois (800 emplois) et l'unité SONIC de fabrication des produits sodiques (400 emplois). Différents facteurs ont favorisé cette implantation. La proximité de la mer « autorise » le rejet direct des eaux usées, particulièrement pour une industrie forte consommatrice d'eau. Les terrains sont des amputations de domaines autogérés, biens de l'Etat expropriés au profit de l'Etat. L'eau est théoriquement disponible de par la proximité du cheliff et de la nappe du plateau de Mostaganem située à une profondeur maximale de 50m. L'infrastructure est presque idéale : le passage de l'axe ferroviaire qui relie Mostaganem à Mohammadia et au-delà Saïda et les nappes alfatières fournisseurs de la matière première ainsi que le passage de l'axe routier Mostaganem-Oran, de la ligne électrique haute tension et du câble téléphonique coaxial urbain. La ville allait théoriquement bénéficier d'un investissement de 382 millions de DA répartis entre le complexe papetier (270) la raffinerie de sucre (103) et l'unité de confection (9) pour un effectif de travailleurs de 1192 soit un coût initial de l'emploi permanent qui s'élève respectivement à 456.080 DA, 294285 DA et 30.000 DA. Cependant, les retards de réalisation (8) et de mise en production ont gonflé ces investissements; ainsi le coût réel du complexe papetier est double de son investissement initial. Or comme l'emploi offert réel est plus important que l'emploi prévu (577 et 822 contre 350 et 592 prévus respectivement à la SOGEDIA et à la SONIC (9)), le coût réel de l'emploi s'est accru mais modérément.

Le retard de mise en production n'est pas dû uniquement à des problèmes techniques tels que la remontée régulière en surface des eaux résiduelles qui provoque des inondations et l'arrêt des essais voire le remplacement d'une partie des équipements installés à la SONIC mais aussi à un problème crucial : l'eau.

20 - L'eau et l'industrie

Avant l'implantation des unités planifiées, l'industrie privée et les quelques petites unités étatiques reçoivent le peu d'eau dont elles ont besoin de quelques forages situés sur le plateau de Mostaganem. Il n'en est pas de même de la

LA NOUVELLE INDUSTRIE ET LA
CROISSANCE RECENTE DE MOSTAGANEM



SONIC et de la SOGEDIA dont les besoins sont fort importants. Le complexe papetier exige à lui seul $2200 \text{ m}^3/\text{h}$. S'est imposée alors la nécessité d'une station de traitement des eaux du cheliff prévue uniquement pour satisfaire les besoins de la SONIC. Implantée non loin de l'embouchure du cheliff, la station, réalisée entre 1971 et 1974 reçoit l'eau brute de celui-ci depuis deux prises. La première est située au delà d'un seuil à 6 km en amont de la station afin d'éviter le pompage des sels dont la remontée est particulièrement importante au cours de l'été. Les 2500 m^3 théoriquement amenés par cette prise ne pouvant suffire pour obtenir 2200 m^3 d'eau traitée, une deuxième prise effectuée à 300 m de la station fournit un complément de 1300 m^3 mais fonctionne uniquement en périodes de crues en raison de la non remontée de sels au cours de celles-ci. La concentration de boue dans l'eau est très élevée surtout en période de crue; elle peut atteindre 90% alors que le constructeur en a prévu 20 entraînant parfois l'interruption du fonctionnement de la station.

Cette concentration ainsi que la dose de chlorure encore très élevée dans l'eau pompée représentent des handicaps majeurs pour la station qui ne peut satisfaire et les besoins considérables de la SONIC et la demande modeste de la SOGEDIA ($100 \text{ m}^3/\text{h}$). Intervient alors un réseau de 9 forages situés sur le plateau de Mostaganem au nord et qui devraient fournir $1000 \text{ m}^3/\text{h}$. Les pompes adoptées ne conviennent cependant pas à l'eau chargée qui en fatigue les éléments mécaniques par effet d'abrasion. En attendant leur remplacement par des pompes adaptées, les forages fournissent à peine $400 \text{ m}^3/\text{h}$.

Toutefois, vu que la consommation réelle de la SONIC varie actuellement entre 1200 et 1400 m^3 , que la SOGEDIA dispose d'un circuit intérieur de récupération d'eau pour le refroidissement et que la SONITEX prélève sa consommation sur « l'eau urbaine », le problème de l'eau est momentanément réglé. Il avait pourtant retardé de plusieurs mois la mise en production de la raffinerie de sucre.

Ainsi la nouvelle industrie mostaganémoise est obligée de se créer une partie de son infrastructure productive. Outre la station de traitement des eaux qui a nécessité un investissement supplémentaire de 20 millions de DA pour un effectif de 50 employés, la SONIC a dû construire au port des bacs de stockage de la cellulose et la SOGEDIA un silo et un deuxième hangar en vue de la réception du sucre brut.

III - STRUCTURES DE L'EMPLOI DANS LA NOUVELLE INDUSTRIE.

En juin 1977, l'emploi offert par les trois unités s'élève à 1460 postes. Les données sont recueillies pour l'ensemble des travailleurs de la SONITEX (153), la quasi-totalité de ceux de la SONIC (722 sur un effectif de 749) et le tiers seulement de l'effectif de la SOGEDIA (186 sur 558), soit un échantillon de 72,67%. Certaines informations exhaustives sont toutefois obtenues pour la totalité des employés de la raffinerie.

10 Les catégories professionnelles

Près des 4/5ème sont versés dans la production (78,56%). La SOGEDIA fait exception avec 72,9%, son secteur de transport bien fourni gonflant la part du secteur d'administration et de services.

Une analyse première révèle que la structure du personnel laisse très peu de place aux emplois non qualifiés (25%) soit à peine 365 postes dont plus de la moitié offerts par la SOGEDIA. En réalité, la SONIC qui n'est pas entièrement livrée, n'a pas encore recruté-au moment de l'enquête - la totalité de sa main d'oeuvre banale. Par ailleurs à la SONITEX la qualification souvent élémentaire n'a pas le même sens que dans l'industrie papetière ou mécanique; ainsi un nombre appréciable d'O.S se trouvent sur des postes d'ouvriers qualifiés. Quelque soit le taux plausible de redressement appliqué, les emplois non qualifiés directs offerts en juin 1977 par la nouvelle industrie de Mostaganem sont très insuffisants eu égard à la masse de population sous qualifiée urbaine et néo-urbaine qui s'y est accumulée. Les unités subissent à ce niveau une forte pression de demandes d'emplois.

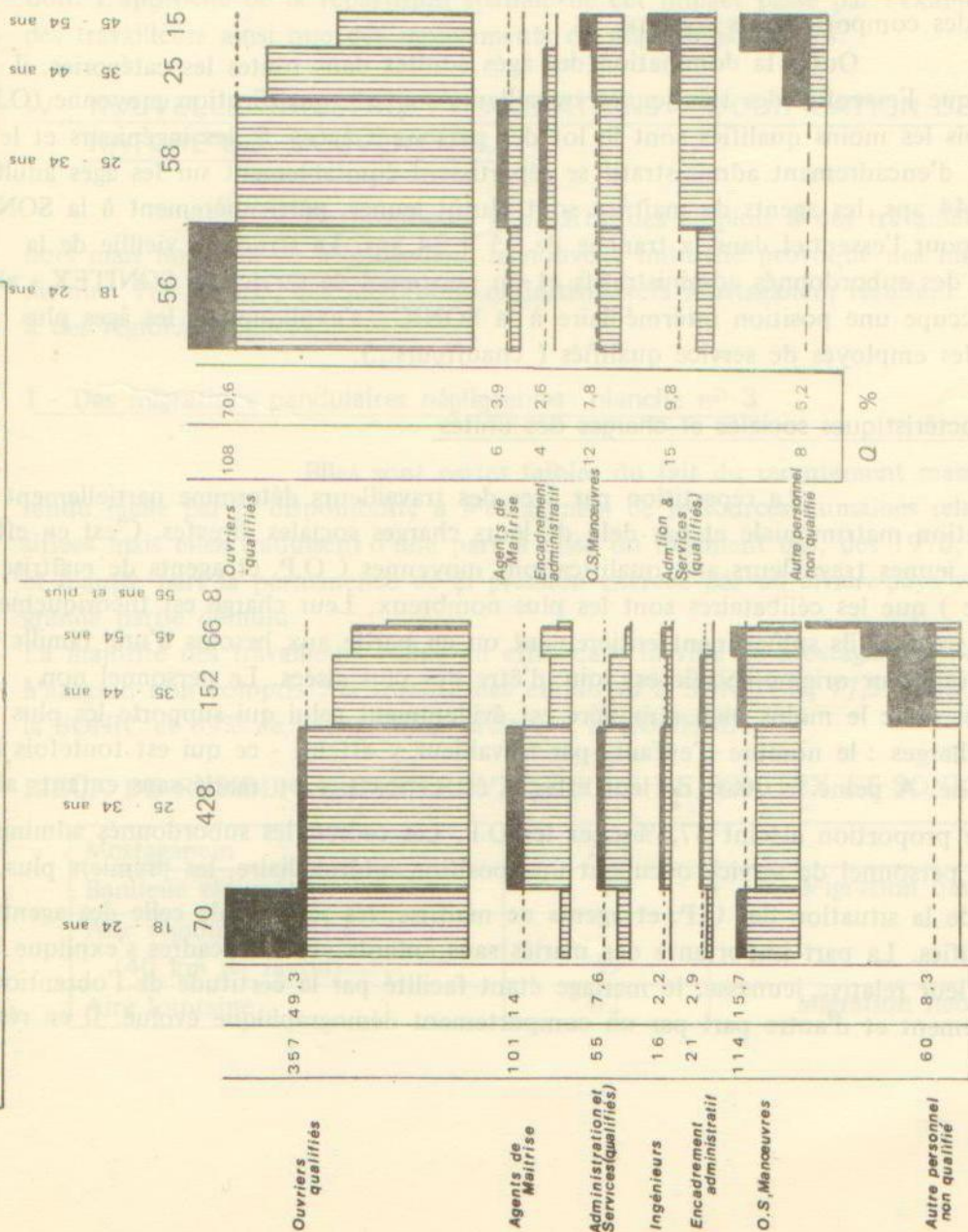
Le taux d'encadrement relativement élevé, 16,5%, est en réalité le fait de la SONIC dont l'activité est plus exigeante notamment au niveau de la Maîtrise charnière fondamentale entre l'encadrement proprement dit et l'exécution technique. Ainsi 19 des 28 ingénieurs et 68% des techniciens recrutés sont employés par le complexe papetier. L'importance de la part réservée à l'emploi féminin (10,75%) s'explique par la spécialisation d'une des trois unités dans la confection. Les femmes y sont prédominantes 71,24% contre 4,4% à la SONIC (10) et 2,68% seulement à la SOGEDIA. 103 des 157 femmes sont employées à la production principalement à la SONITEX comme ouvrières piqueuses, presseuses, contrôleuses... et secondairement dans le secteur de finition à la SONIC comme trieuses-compteuses. Autrement, elles occupent des postes de subordonnés administratifs (secrétaires...) ou sont affectées à des tâches de nettoyage. L'emploi féminin demeure encore très défavorisé à Mostaganem, comparé à celui offert par les nouvelles unités dans les pôles industriels très récents tels que Sidi-Bel-Abbès ou Tlemcen. Le type même des industries projetées ne laisse prévoir qu'un très faible accroissement de l'emploi féminin (moins de 200 emplois d'ici 1985 avec la réalisation des projets inscrits au 2ème plan quadriennal) et une permanence de la nature des emplois proposés en l'occurrence des emplois administratifs et de services.

20 Une domination des travailleurs adultes planche n° 2.

Le dépouillement direct et exhaustif des dossiers permet la rectification de la classification professionnelle adoptée par les unités elles-mêmes. Dans les lignes générales, la SONIC et la SOGEDIA se caractérisent par une structure par âges identique : les tranches de 25 à 34 et 35 à 44 ans dominent avec respectivement 60% et 20% de leurs effectifs . Les travailleurs âgés de plus de 45 ans sont presque aussi

PLANCHE 2

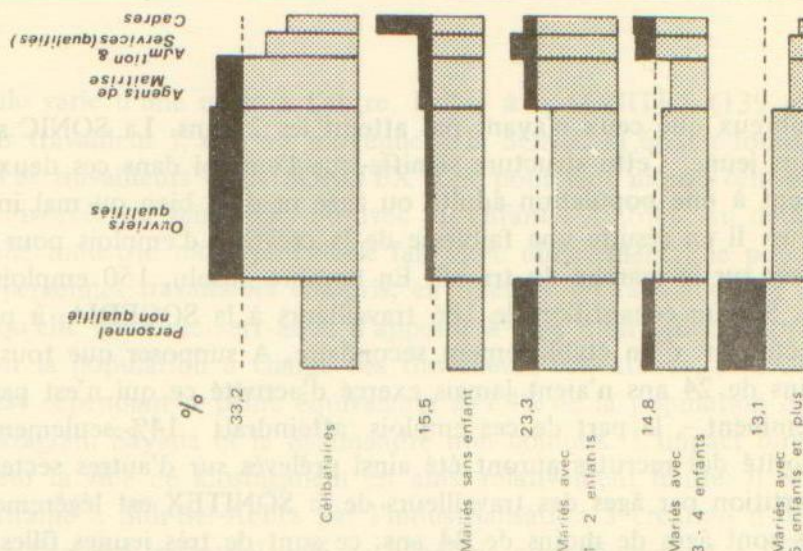
STRUCTURE PAR AGE ET CATEGORIE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS DE LA NOUVELLE INDUSTRIE DE MOSTAGANEM



« SO.N.I.C. »

« SO.N.I.TEX »

CHARGES SOCIALES DES TRAVAILLEURS DU COMPLEXE PAPETIER DE MOSTAGANEM



nombreux que ceux n'ayant pas atteint les 25 ans. La SONIC s'avère être l'unité la moins jeune. Cette structure signifie que l'emploi dans ces deux unités bénéficie essentiellement à une population adulte ou âgée et déjà bien ou mal intégrée au circuit économique. Il en résulte une faiblesse de la création d'emplois pour les jeunes fraîchement arrivés sur le marché du travail. En nombre absolu, 150 emplois auront été créés pour eux. Sur un échantillon de 186 travailleurs à la SOGEDIA, à peine quatre viennent directement d'un établissement secondaire. A supposer que tous les travailleurs âgés de moins de 24 ans n'aient jamais exercé d'activité, ce qui n'est pas le cas de ceux recrutés récemment -, la part de ces emplois atteindrait 14% seulement de l'effectif global. La répartition par âges des travailleurs de la SONITEX est légèrement différente. Plus du tiers sont âgés de moins de 24 ans; ce sont de très jeunes filles dont l'intégration au monde du travail est plus facile que pour leurs aînées du fait des modifications récentes des comportements sociaux.

Outre la domination des âges adultes dans toutes les catégories, il apparaît que l'essentiel des très jeunes travailleurs sont de qualification moyenne (O.P.); les emplois les moins qualifiés sont le lot des personnes âgées. Si les ingénieurs et le personnel d'encadrement administratif se répartissent équitablement sur les âges adultes de 25 à 44 ans, les agents de maîtrise sont plutôt jeunes, particulièrement à la SONITEX, localisés pour l'essentiel dans la tranche de 25 à 34 ans. La structure vieillie de la catégorie des subordonnés administratifs et du personnel de services à SONITEX - alors qu'elle occupe une position intermédiaire à la SONIC - s'explique par les âges plus avancés des employés de service qualifiés (chauffeurs...).

30 - Caractéristiques sociales et charges des unités

La répartition par âges des travailleurs détermine partiellement leur situation matrimoniale et par delà de leurs charges sociales directes. C'est en effet parmi les jeunes travailleurs aux qualifications moyennes (O.P. et agents de maîtrise technique) que les célibataires sont les plus nombreux. Leur charge est théoriquement nulle. En réalité, ils subviennent entièrement ou en partie aux besoins d'une famille d'autant que leur origine sociale est loin d'être des plus aisées. Le personnel non qualifié et donc le moins bien rémunéré est évidemment celui qui supporte les plus lourdes charges : le nombre d'enfants par travailleur y atteint - ce qui est toutefois rare, la douzaine. A peine le quart de leur effectif est célibataire ou marié sans enfants alors que cette proportion atteint 57,5% chez les O.P. Les cadres, les subordonnés administratifs et le personnel de service occupent une position intermédiaire, les premiers plus proches de la situation des O.P. et agents de maîtrise, les seconds de celle des agents non qualifiés. La part importante des mariés sans enfants chez les cadres s'explique d'une part par leur relative jeunesse, le mariage étant facilité par la certitude de l'obtention d'un logement et d'autre part par un comportement démographique évolué. Il en résulte

que la charge globale varie d'une unité à l'autre. Faible à la SONITEX (139 enfants soit 0,90 enfant par travailleur), elle est moyenne à la SONIC (1,66) et lourde à la SOGEDIA (2,59). Les travailleurs de la SONITEX sont pour leur moitié célibataires (51%) ou encore divorcés ou veufs sans ou avec un enfant (19,6%). Au delà de ces variations, la nouvelle industrie mostaganémoise fait vivre directement une population nombreuse : 5166 personnes travailleurs compris, en tolérant un taux d'erreur de 1%. La masse salariale qu'elle distribue sert aussi d'appoint à plus d'un millier supplémentaire : 1130 représentés par la population à charge des travailleurs célibataires, divorcés et veufs. La charge globale est cependant à peine équivalente à 7,4% de la population de la ville de Mostaganem, Mazagran, Sayada et la Salamandre non compris. L'impact direct de l'emploi industriel sur la ville de Mostaganem est ainsi relativement limité. Il est loin d'atteindre celui entraîné à Sidi-Bel-Abbès par l'industrialisation à création d'emplois plus massive. Par ailleurs, l'emploi industriel créé ne bénéficie pas uniquement à l'agglomération. L'approche de la répartition spatiale de cet impact passe par l'examen des résidences des travailleurs ainsi que des mouvements de migrations récentes.

IV - NOUVELLE INDUSTRIE ET MIGRATIONS - MODIFICATION DE LA NATURE DES MOUVEMENTS.

En proposant une partie des emplois à des travailleurs résidant hors mais non loin de Mostaganem, la nouvelle industrie provoque des migrations quotidiennes. Par ailleurs, des migrations définitives vers Mostaganem résultent de son appel à des régions éloignées.

1 - Des migrations pendulaires négligeables planche n° 3

Elles sont certes faibles du fait du recrutement massif sur place rendu facile par la disponibilité à Mostaganem de ressources humaines relativement diversifiées mais elles traduisent d'une part la crise du logement qui, dès 1970, se faisait sentir et d'autre part la permanence de la pression exercée par un arrière-pays vaste et en grande partie démuné.

La majorité des travailleurs réside en effet dans la ville de Mostaganem, Sayada et Mazagran non compris : la totalité des employés à SONITEX, 77,5% des travailleurs de la SONIC et 69% de l'échantillon prélevé à la SOGEDIA.

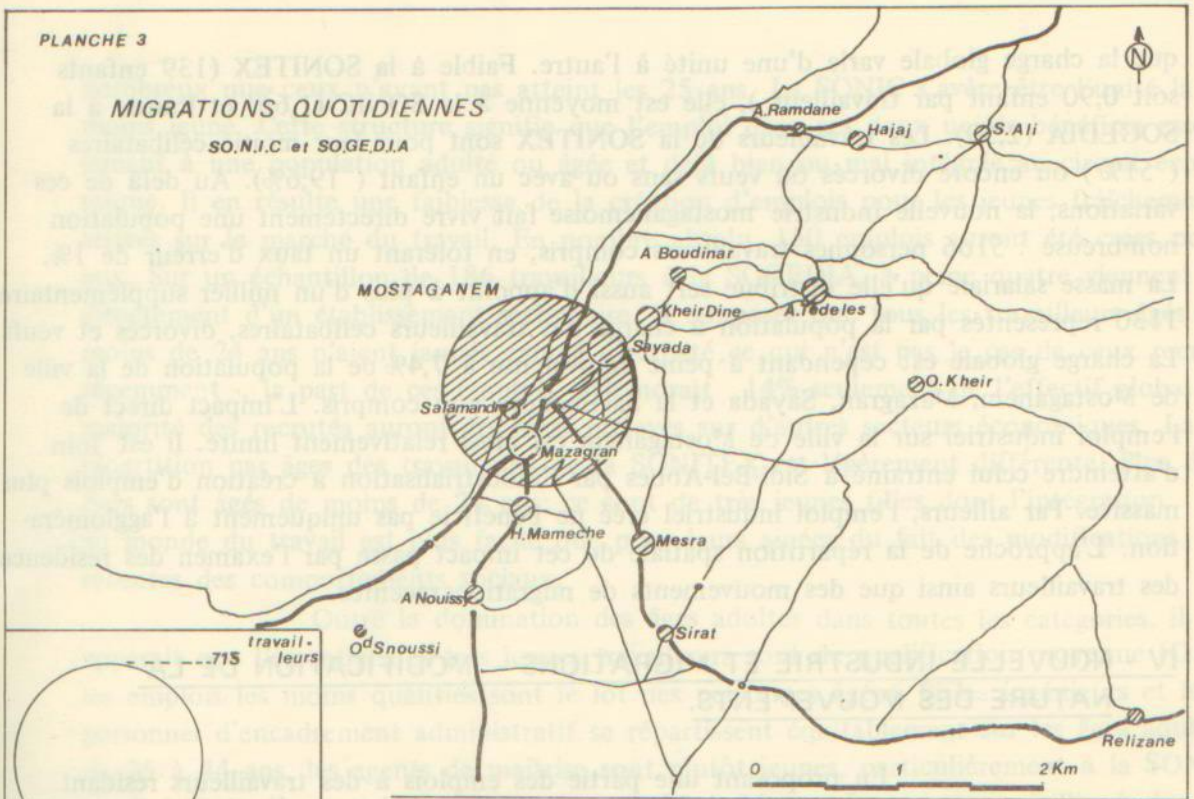
LIEUX DE RESIDENCE DES TRAVAILLEURS DE SONITEX ET SONIC.

Mostaganem	715	Migration quotidienne
Banlieue éloignée	40	
Aire régionale proche (40 km de rayon)	59	
Aire lointaine	62	Migration hebdomadaire

PLANCHE 3

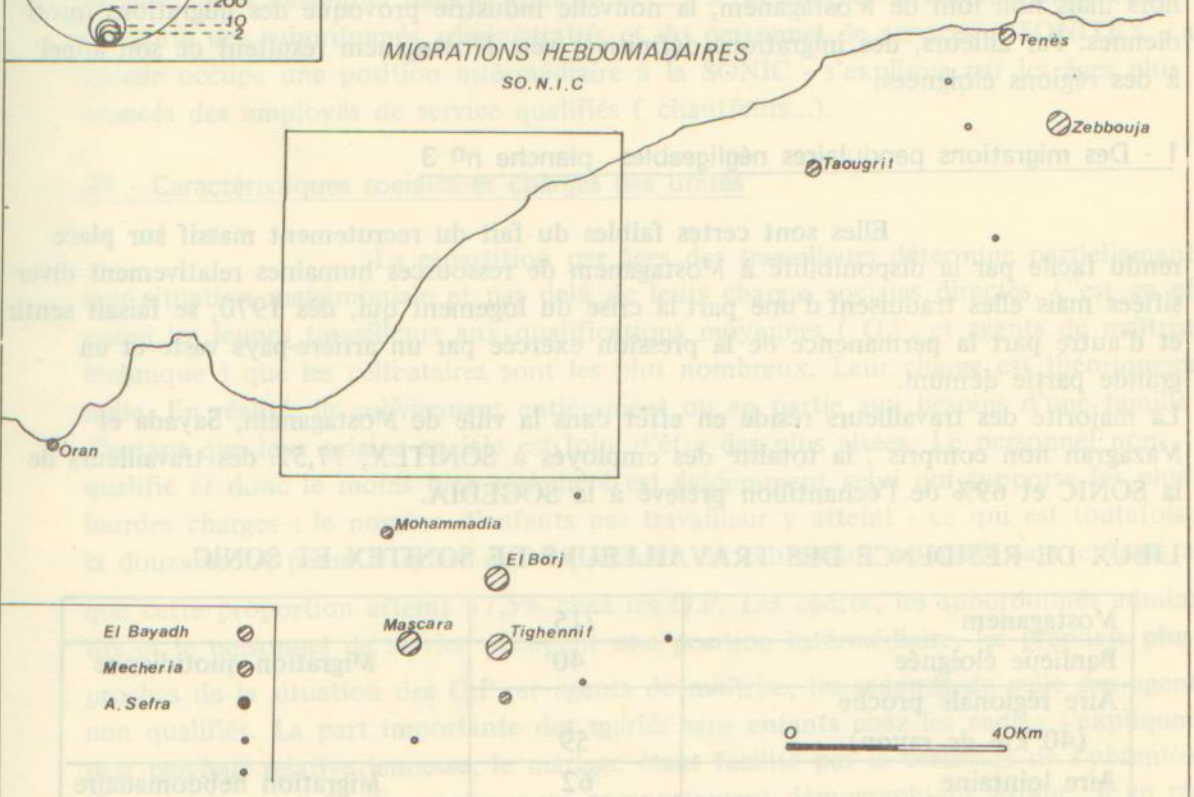
MIGRATIONS QUOTIDIENNES

SO.N.I.C et SO.GE.D.I.A



MIGRATIONS HEBDOMADAIRES

SO.N.I.C



La migration hebdomadaire est le fait des anciens Moudjahidine recasés à la SONIC essentiellement comme gardiens de sécurité et qui travaillent une semaine sur deux en double service. Trois aires sont concernées par cette migration : le Dahra oriental, le bassin de Mascara et les chefs-lieux des hautes plaines oranaises. La migration quotidienne est réduite tant par le rayon (35 km) que par la quantité des travailleurs concernés : une centaine dont la majorité réside en réalité à moins de 15 km des unités, dans les petits bourgs du plateau de Mostaganem notamment les chefs-lieux des communes. Elle est le fait uniquement des travailleurs de la SONIC et de la SOGEDIA, ceux de la SONITEX résidant pour leur totalité dans la ville.

2° - Provenance récente des travailleurs. planche n° 4.

L'information exhaustive fait défaut là aussi; elle a été recueillie pour 517 travailleurs soit un échantillon de 35,4%, répartis en 105 cadres techniques et administratifs, contremaîtres et cadres administratifs intermédiaires, 228 O.P., 57 agents d'administration et de services et 127 agents non qualifiés.

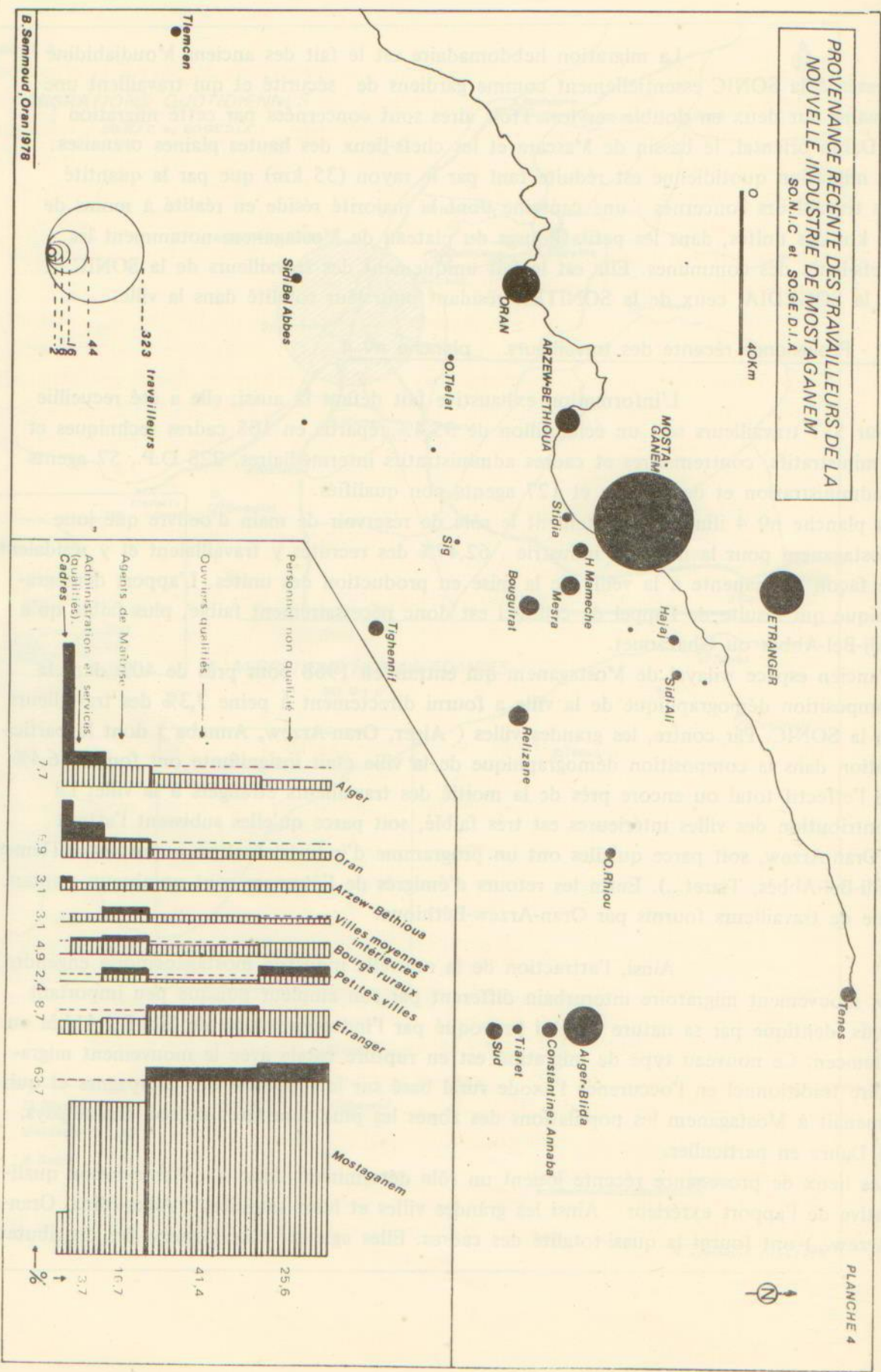
La planche n° 4 illustre parfaitement le rôle de réservoir de main d'oeuvre que joue Mostaganem pour la nouvelle industrie. 62,47% des recrutés y travaillaient et y résidaient de façon permanente à la veille de la mise en production des unités. L'apport démographique qui résulte de l'appel de celles-ci est donc nécessairement faible, plus faible qu'à Sidi-Bel-Abbès ou Ghazaouet.

L'ancien espace wilayal de Mostaganem qui entrerait en 1968 pour près de 40% dans la composition démographique de la ville a fourni directement à peine 7,3% des travailleurs de la SONIC. Par contre, les grandes villes (Alger, Oran-Arzew, Annaba) dont la participation dans la composition démographique de la ville était insignifiante ont fourni 16,4% de l'effectif total ou encore près de la moitié des travailleurs étrangers à la ville: La contribution des villes intérieures est très faible, soit parce qu'elles subissent l'attrait d'Oran-Arzew, soit parce qu'elles ont un programme d'industrialisation important (Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Tiaret...). Enfin les retours d'émigrés de l'étranger sont nombreux : autant que de travailleurs fournis par Oran-Arzew-Béthioua.

Ainsi, l'attraction de la nouvelle industrie mostaganémoise engendre un mouvement migratoire interurbain différent par son ampleur puisque peu important mais identique par sa nature à celui provoqué par l'industrialisation de Sidi-Bel-Abbès ou Tlemcen. Ce nouveau type de migration est en rupture totale avec le mouvement migratoire traditionnel en l'occurrence l'exode rural basé sur la répulsion des campagnes et qui amenait à Mostaganem les populations des zones les plus déprimées de son arrière-pays, le Dahra en particulier.

Les lieux de provenance récente jouent un rôle déterminant dans la différenciation qualitative de l'apport extérieur. Ainsi les grandes villes et leurs satellites (Alger-Blida, Oran-Arzew...) ont fourni la quasi-totalité des cadres. Elles agissent ainsi comme des distributeurs

PROVENANCE RECENTE DES TRAVAILLEURS DE LA
NOUVELLE INDUSTRIE DE MOSTAGANEM
S.O.N.I.C et S.O.G.E.D.I.A



de hautes qualifications à une agglomération qui, malgré son rôle régional affirmé ne pouvait disposer d'un personnel adéquat surtout au niveau de la production, les seuls cadres recrutés à Mostaganem étant des administratifs. Elles jouent aussi ce rôle pour une partie appréciable des cadres intermédiaires et du personnel administratif quoique plus de la moitié de ceux-ci aient été recrutés sur place (56%). Les travailleurs provenant des villes intérieures sont soit des contremaîtres soit des ouvriers professionnels ne pouvant trouver d'emplois dans leur ville (Relizane) ou de retour dans leur agglomération d'origine depuis celles-là (Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen).

Le personnel non qualifié est recruté essentiellement à Mostaganem parmi la population issue directement ou indirectement de l'exode rural et qui s'y est antérieurement accumulée, accessoirement parmi les émigrés de retour de l'étranger et très faiblement dans les petites villes et les agglomérations rurales de la wilaya de Mostaganem dans les limites de l'aire d'émigration traditionnelle. Ce mouvement migratoire interurbain est donc hiérarchisé et n'amorce en aucun cas d'exode rural, le recrutement direct dans les campagnes étant faible (5%).

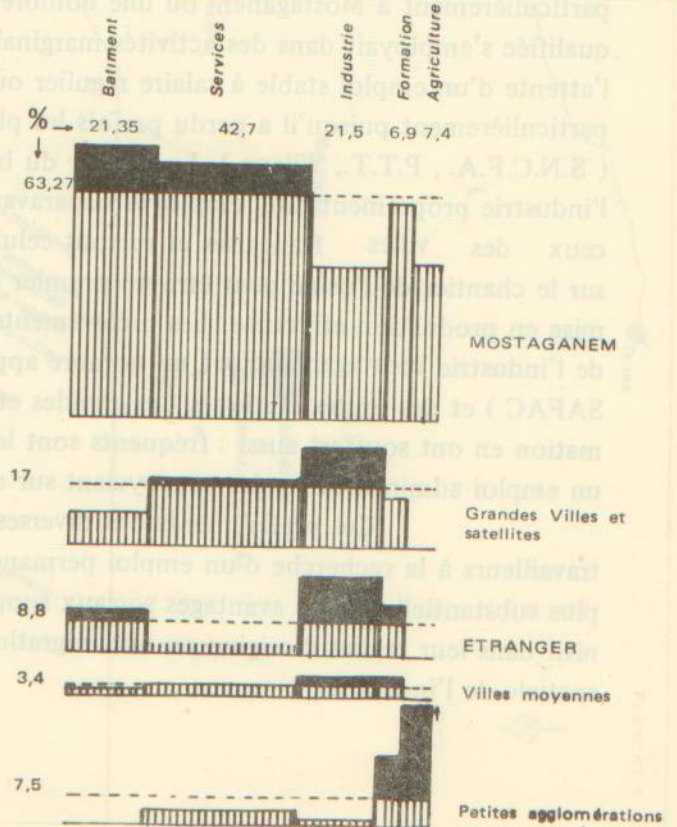
La branche d'activité antérieure des nouveaux arrivants intervient aussi dans cette hiérarchisation (planche n° 5). Ainsi les travailleurs issus des petites agglomérations et des bourgs ruraux étaient employés principalement dans l'agriculture ou dans l'enseignement, ceux venant des grandes villes ou de l'étranger et secondairement des villes moyennes dans le secteur industriel et le bâtiment.

Au delà de cette différenciation, il apparaît que les prélèvements de travailleurs se sont opérés surtout sur la branche des services publics ou privés (42,7%) particulièrement à Mostaganem où une nombreuse main d'œuvre non qualifiée ou semi-qualifiée s'employait dans des activités marginales ou relativement mal rémunérées dans l'attente d'un emploi stable à salaire régulier ou plus élevé. Le secteur public en a souffert particulièrement puisqu'il a perdu parfois les plus anciens et les plus qualifiés de ses employés (S.N.C.F.A., P.T.T., Wilaya). Le secteur du bâtiment a fourni autant de travailleurs que l'industrie proprement dite, employés auparavant dans les chantiers des complexes côtiers, ceux des villes françaises et surtout celui du complexe papetier lui-même; l'emploi sur le chantier de l'usine peut être un premier pas vers un emploi permanent une fois la mise en production effectuée. Les prélèvements sur l'industrie se sont opérés aux dépens de l'industrie mostaganémoise (un nombre appréciable de recrutés occupait un emploi à la SAFAC) et des unités étatiques des grandes et moyennes villes. Les établissements de formation en ont souffert aussi : fréquents sont les enseignants du cycle primaire qui occupent un emploi administratif voire se recyclent sur des postes d'ouvriers professionnels.

Ces prélèvements ont diverses explications. Ils correspondent pour certains travailleurs à la recherche d'un emploi permanent à salaire régulier ou d'une rémunération plus substantielle et des avantages sociaux supplémentaires, pour d'autres à un retour définitif dans leur région d'origine ou une migration de travail rendue nécessaire par la diffusion spatiale de l'industrie.

ANCIENNE ACTIVITE DES TRAVAILLEURS DE SONIC ET SOGEDIA
PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LIEU DE PROVENANCE

Provenance \ Branche	SERVICES	BATIMENT	INDUSTRIE	FORMATION	AGRI- CULTURE	ENSEMBLE
MOSTAGANEM	152	82	46	21	16	317
GRANDES VILLES ET SATELLITES	40	10	30	5	0	85
VILLES MOYENNES ET SUD	7	2	6	2	0	17
PETITES AGGLOMERATIONS	8	0	2	7	21	38
ETRANGER	7	13	24	0	0	44
ENSEMBLE	214	107	108	35	37	501



Quoique numériquement très faible, l'apport extérieur suscite des questions. S'agit-il d'une population entièrement nouvelle à Mostaganem ? Les grandes villes redistribuent-elles leurs ressources propres ou celles qu'elles ont reçues auparavant de l'espace régional ou national qu'elles dominaient ? La réponse à ces questions passe par l'approche des itinéraires migratoires dans toute leur complexité.

30 - Les itinéraires migratoires.

Visant à affiner l'approche des migrations provoquées par l'industrialisation, une enquête directe (12) a été menée auprès de 345 travailleurs de l'unité SONIC, soit près de la moitié de son effectif total. L'échantillon respecte les proportions entre les différentes catégories professionnelles exception faite des cadres qui n'ont guère été touchés par l'enquête.

- Les travailleurs résidant à Mostaganem

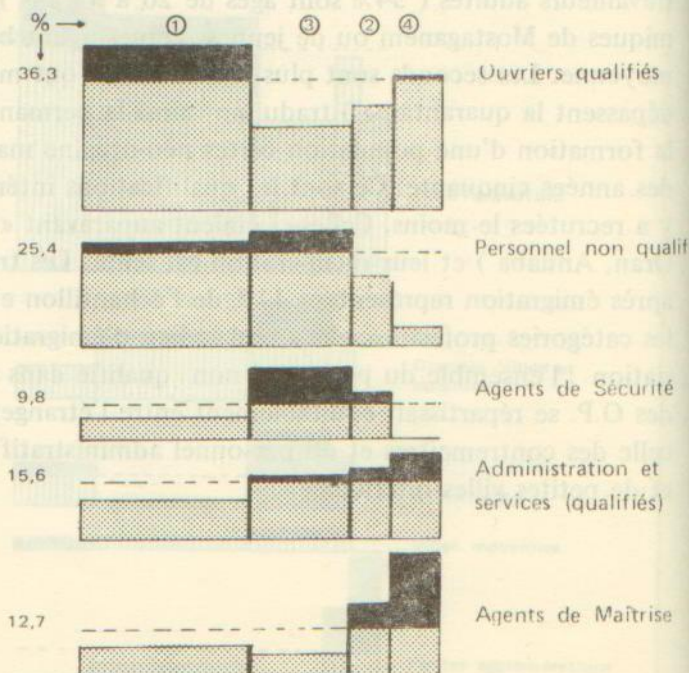
Ce sont les plus nombreux et les plus intéressants pour l'étude parce que, contenant l'apport démographique réel qui a résulté de l'appel de l'industrie, ils ont pu apporter des modifications à la composition démographique de la ville. Leur part dans l'échantillon est quasi-égale à celle absolue que tient l'ensemble des résidents à Mostaganem dans l'effectif total des travailleurs (80% contre 81,5%). Quatre catégories sont distinguées: ceux nés à Mostaganem et qui n'ont jamais émigré, ceux qui y sont nés et retournés après une émigration de travail et, parmi les travailleurs nés hors de la ville ceux qui y sont migré directement et ceux qui y sont venus après une ou plusieurs étapes de migration.

Près de la moitié des recrutés sont nés à Mostaganem qu'ils n'ont théoriquement jamais quittée à la recherche de travail (46,9%). Plus de la moitié des ouvriers professionnels et non qualifiés y sont été puisés. Il s'agit pour les premiers de travailleurs adultes (54% sont âgés de 26 à 35 ans) prélevés sur d'autres secteurs économiques de Mostaganem ou de jeunes recrues ayant bénéficié au préalable d'une formation moyenne. Les seconds sont plus jeunes (60% ont moins de 25 ans) ou plus âgés (13,5% dépassent la quarantaine) traduisant ainsi la permanence de la marginalisation vis à vis de la formation d'une population certes néo-urbaine mais dont l'arrivée en ville date au moins des années cinquante. Ce sont les qualifications intermédiaires et supérieures que l'industrie y a recrutées le moins. Celles-ci étaient auparavant « exportées » vers les pôles (Alger, Oran, Annaba) et leur récupération est lente. Les travailleurs nés et retournés à Mostaganem après émigration représentent 11% de l'échantillon et appartiennent invariablement à toutes les catégories professionnelles; seul le lieu d'émigration antérieure intervient dans la différenciation : l'ensemble du personnel non qualifié dans ce cas retourne de France; l'émigration des O.P. se répartissait équitablement entre l'étranger et deux grandes villes (Oran et Alger), celle des contremaîtres et du personnel administratif entre l'étranger, une grande ville (Oran) et de petites villes intérieures.

ITINERAIRES MIGRATOIRES DES TRAVAILLEURS DE LA SONIC (Sondage)

Itinéraire Catégorie	①	②	③	④	Σ
AGENTS DE MAITRISE	11	6	5	13	35
OUVRIERS QUALIFIÉS	59	9	18	14	100
ADMINISTRATION ET SERVICES (Qualifiés)	14	6	14	9	43
AGENTS DE SECURITE	8	4	15		27
PERSONNEL NON QUALIFIE	37	6	25	2	70
Σ	129	31	77	38	275

- ① NES A MOSTAGANEM ET N'AYANT PAS MIGRE
 ② NES A MOSTAGANEM ET RETOURNES APRES MIGRATION (S)
 ③ NES A L'EXTERIEUR ET ARRIVES DIRECTEMENT A MOSTAGANEM
 ④ NES A L'EXTERIEUR ET ARRIVES A MOSTAGANEM APRES UNE OU PLUSIEURS ETAPES



L'émigration directe vers Mostaganem est évidemment le fait des originaires de la zone d'émigration traditionnelle vers celle-ci : le plateau, le Dahra, la basse vallée du cheliff et une partie des Béni Chougrane, exception faite des cadres et des agents de maîtrise dont l'origine est plus diversifiée et plus lointaine. Elle concerne la totalité des immigrés non qualifiés et les 2/3 des immigrés employés dans l'administration et les services.

L'immigration indirecte à Mostaganem touche essentiellement les cadres, les contre-maîtres originaires de grandes et moyennes villes, éventuellement de petites villes et les ouvriers hautement qualifiés originaires de petites villes. Le passage des ces migrants s'est fait soit par la ville importante dans l'orbite de laquelle se trouve leur localité d'origine : Tiaret et Saïda pour les hautes plaines, Oran pour le Tell oranais, soit au loin par Alger, bien que l'on trouve très souvent les deux étapes combinées. Le passage par l'émigration en France est le fait des originaires de l'arrière-pays immédiat de Mostaganem (Dahra et Béni Chougrane) qu'il s'agisse des ouvriers qualifiés, non qualifiés, ou du personnel de services. La structure par âge de ces travailleurs s'en trouve vieillie.

Ainsi, les villes grandes ou moyennes ont, dans une première étape accumulé en leur sein une force de travail arrivée de leurs aires de drainage ou d'attraction démographique selon le seuil de développement qu'elles ont atteint. Elles la redistribuent actuellement dans les limites que leur imposent les lieux d'implantation des nouvelles activités. Par ailleurs, une relation directe et étroite existe, dans le temps, entre l'industrialisation et l'immigration des recrutés. Ainsi près de 60% des travailleurs immigrés, retours compris se sont installés à Mostaganem après 1970, année de mise en chantier du complexe papetier. Il s'agit là réellement d'un appel direct de la nouvelle industrie. A peine 30% avaient immigré à Mostaganem avant 1967. Ce lien se distend avec la baisse du niveau de qualification. Il est très étroit pour les qualifications supérieures et intermédiaires, la totalité des cadres et 84% des contremaîtres immigrés étant arrivés après l'avènement du complexe. Cette proportion tombe à 65% pour les ouvriers qualifiés, à 39% pour les subordonnés administratifs et les employés de service qualifiés et enfin à 34% du personnel non qualifié. La relation est encore plus étroite pour les Mostaganémois qui avaient antérieurement émigré, retournés dans leur quasi-totalité après 1970. Enfin les travailleurs recrutés avant 1970 eux-mêmes n'ont pu s'installer à Mostaganem qu'après 1970 voire 1972 à cause des maigres possibilités de logement.

- Les résidents hors de Mostaganem

Il constituent un éventuel apport démographique à la ville de Mostaganem dans la mesure où la crise de logement est jugulée. En attendant, leur histoire migratoire est simple. La quasi-totalité des travailleurs résidant sur le plateau de Mostaganem (82%) y sont nés et n'ont jamais migré. Ils travaillaient auparavant selon les offres, fréquemment à Mostaganem, rarement sur place ou dans une autre

ville proche (Relizane, Arzew). A ce niveau, plus qu'elle n'en a provoqué, la nouvelle industrie de Mostaganem a détourné des mouvements pendulaires à son profit. Quant aux travailleurs recrutés dans les wilayat de Mascara et de Saïda ou la Daïra de Ténès ils ont, quand ils avaient migré, inscrit leur déplacement au sein de leur propre Daïra, toujours de la campagne au chef-lieu.

C O N C L U S I O N :

La modification de la nature des courants migratoires et l'intégration de Mostaganem à un mouvement migratoire interurbain qui se produit à l'échelle nationale ne sont qu'un élément du système de relations nouveau dans lequel s'insère désormais cette localité.

Par sa nouvelle fonction industrielle, Mostaganem est intégrée dans la nouvelle division du travail industriel établie à l'échelle du territoire national.

- Une fois livré définitivement, le complexe SONIC qui constitue au niveau national l'unité la plus importante du genre, devra produire pour satisfaire les besoins du territoire national. Une partie de sa production de pâte à papier est même destinée à l'exportation. Sa production devra s'élever à 66000 t de pâte à papier et 33000 t de papier. Elle n'est actuellement que de 120 t/jour de pâte à papier pour une capacité de 200 t/j.
- L'usine SONITEX est certes une petite unité mais spécialisée, à l'échelle nationale dans la confection des pantalons de qualité, celle de Béjaïa l'étant pour les costumes et les imperméables. Sa production s'élève à 500 000 pantalons par an.
- Contrairement aux petites unités privées dont l'activité se limite au conditionnement de produits alimentaires importés tels que le café, l'unité SOGEDIA procède au raffinage du sucre importé.
- Le port s'est vu modifier son trafic tant sur plan quantitatif et qualitatif. D'un trafic global de 393 000 t en 1971, il passe à près de 900 000 en 1977 dont 20% en exportations « traditionnelles » (vin et agrumes) et 80% en importation de matières premières pour les nouvelles unités et surtout de matériel d'équipement requis par le port (El-Asnam, Oued-Rhiou, Mascara, Saïda, Laghouat, Béchar) et accessoirement de biens de consommation.

En aval, cette nouvelle fonction productive élargit l'espace de rayonnement commercial de la ville. La raffinerie de sucre répond avec l'unité de Sfisef à une grande part des besoins de l'Algérie occidentale.

DISTRIBUTION DU SUCRE RAFFINÉ A LA SOGEDIA EN 1976

(Mostaganem non compris).

Antenne ONACO	Points de vente	Quantité en t
Mascara	Saïda, Béchar, Relizane, Mascara	29.983
Tiaret	Frenda, Téniet-El-Had	7.815
Sidi-Bel-Abbès	Oran, Tlemcen	10.770
Aflou	Ghardaïa	1.465
El-Asnam		2.029

La SOGEDIA ne procède pas elle-même à la distribution de sa production; elle intervient comme prestataire de services pour l'ONACO, responsable de la réception du sucre roux au port et de sa commercialisation une fois traité par la raffinerie. Quoique ce découpage dépende des décisions des services de l'ONACO, la ville renforce son influence sur son vaste espace régional. Le rayonnement de la SOGEDIA, de par la nature de sa production, demeure toutefois régional. Celui des deux autres unités ne peut être que national du fait de leur spécialisation.

En amont, l'espace international avec lequel Mostaganem est en relation s'élargit et se diversifie, les 93.999 t de sucre roux importés en 1976 venaient du Brésil, de la Guyane et de Cuba. La draperie destinée à SONITEX provient d'Italie, de Hongrie, d'Allemagne et de Suisse en attendant que le complexe de Tiaret qui vient de démarrer atteigne un seuil quantitatif et qualitatif qui assure l'intégration. Mostaganem qui était, dans le cadre des échanges traditionnels, en relation exclusive avec la France voit son port se mettre en rapport avec un espace international vaste et diversifié du fait de son propre développement industriel et de l'industrialisation de son hinterland, Oued-Rhiou, El-Asnam, Saïda, Mascara, Tiaret. Ainsi, quelque soit l'impact considéré (appel démographique, production, commercialisation), la notion d'espace régional est de plus en plus dépassée au profit de celle l'espace national. Les relations qui résultent de la mutation des fonctions urbaines traduisent une nouvelle organisation économique dans laquelle l'échelon national est prééminent du fait de la centralisation de la décision dont dépend la répartition de l'effort de développement. (12).

1 - Cet effectif comporte les agglomérations secondaires : Mazagan, Salamandre, Sayada in résultats préliminaires par commune et dispersion. S.E.P. 1977.

2 - Population et habitat des villes et chefs-lieux au recensement de 1966 - Série B - Volume 2 - Tome 1.

3 - Maîtrise collective : Cartographie de la localisation de la population et des types de groupement de l'habitat au recensement de 1966. Communes de Mostaganem, Ain-Nouissy, Mesra, H. Mamèche, Kheir-Eddine, Stidia. Sep. 1971.

4 - Op. Cit.

5 - Le pôle industriel d'Arzew par MEFTOUL et autres. M.I.E. 1976

B. SEMMOUD - Les chantiers d'industrialisation du pôle d'Arzew, emploi, incidences et impact ORAN 1978.

6 - Pour la place de la nouvelle industrie dans la croissance urbaine de Mostaganem se référer à la communication « les nouvelles périphéries urbaines en Algérie » par A. PRENANT et B. SEMMOUD. Colloque urbanisation au Maghreb TOURS 1977.

7 - B. SEMMOUD : Structures étatiques et rôle régional de la métropole oranaise. In cahiers géographiques de l'ouest. N° 1 - ORAN 1978.

8 - La réception provisoire du complexe papetier SONIC prévue pour Mars 1973 n'est pas encore effectuée au milieu de 1977.

9 - L'effectif de SONIC passe à 960 au début 1979.

10 - 8% au début de 1977.

11 - Les effets de l'industrialisation sur la wilaya de Tlemcen. Etude en cours - Université d'Oran.

12 - Je tiens à en remercier la direction et particulièrement M. OSMAN, chef du personnel pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée dans l'enquête.

13 - A. PRENANT : Centralisation de la décision à Alger, décentralisation de l'exécution en Algérie. La mutation des fonctions capitales d'Alger in cahiers géographiques de l'ouest n° 1 - Université d'Oran.